

Partir des usages

Chantal Pacteau, Secrétaire générale adjointe du SNCS.

Un débat de fond sur l'énergie commence par celui sur les usages, avant même d'envisager les moyens de production, ou de distribution. À quoi sert vraiment l'énergie ? Pour quels usages est-elle vitale ? Comment l'énergie peut-elle être « évitée », avant même d'être consommée et produite ? Ce n'est qu'après que vient la question des moyens de production, de la localisation de la production, du mode de distribution ou de stockage.

Jusque dans les années quatre-vingt, la thèse générale était que pour se développer, l'essentiel était de disposer du maximum d'énergie la moins chère possible. Quant aux effets pervers du nucléaire, du pétrole ou du charbon, la technologie en viendrait à bout. Puis on s'est demandé si, au contraire, on ne pourrait pas atteindre un meilleur développement humain par la sobriété énergétique. Il ne s'agissait pas de revenir à la bougie, mais de partir des besoins des gens et non des besoins énergétiques. Nous avons besoin de nous loger, de nous transporter, de nous chauffer, de nous nourrir, d'une industrie, etc. Transformons cela en besoins énergétiques en prenant les meilleurs procédés existant sur le marché, et de ces services énergétiques remontons à l'énergie primaire.

Il s'agit là de deux types de scénarios opposés. Dans un cas, on s'intéresse d'abord à la demande sociale pour remonter vers l'énergie primaire, alors que dans l'autre cas on part de l'énergie primaire et on essaie de la « caser ». Notre idée est que cela coûterait beaucoup moins cher de faire de la maîtrise de l'énergie plutôt que d'en produire. ■

La transition énergétique dans l'habitat en France

Minh Ha-Duong, Directeur de recherche CNRS au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED).

Au quotidien, la décarbonisation concernera d'abord les transports et l'habitat. Ce secteur cause respectivement un cinquième des émissions nationales de CO₂. L'objectif du gouvernement est de permettre à un million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité.

La France construit de 320 000 à 450 000 logements neufs par an, pour lesquels la nouvelle réglementation thermique RT2012 assure des performances élevées. Le défi est dans l'ancien : 600 000 rénovations thermiques par an. Pour jauger cet effort, comparons-le au nombre d'éco-prêts à taux zéro accordés : 65 000 par an en moyenne. Atteindre un ordre de grandeur notable prendra plusieurs années, nécessitera de mobiliser les professionnels du secteur et d'augmenter les incitations, car peu de propriétaires sont prêts à dépenser de l'ordre de 20 000 euros aux conditions d'investissement actuelles pour la rénovation énergétique de leur logement.

Le nouveau programme sur la performance énergétique des bâtiments, annoncé par le chef de l'État et le Premier ministre lors de la conférence environnementale, est lancé et la lettre de mission qui charge Philippe Pelletier, qui a présidé le Plan Bâtiment Grenelle de 2009 à 2012, de sa mise en œuvre signée le 6 septembre 2012. Ce texte va dans la bonne direction, revoyant à la hausse le chiffre du Grenelle : 400 000 rénovations par an en 2013. Mais à ce jour, ce plan reste vague sur les échéances, les moyens et les objectifs. Il importera de s'assurer que les rénovations ne se contentent pas d'améliorations marginales de la performance thermique, l'objectif étant de diviser par quatre ou cinq la consommation d'énergie dans l'habitat. ■